

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°31 – 16 septembre 2026

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



DONNÉES MÉTÉO

BETTERAVE - Fin des observations

Charançons : Présence de galeries hétérogène selon les parcelles.

Teignes : Pression toujours significative.

Rhizopus : Signalements très fréquents mais intensité hétérogène.

Cercosporiose : Peu d'évolution avec le manque d'humidité.

MAÏS - Fin des observations

Bilan des relevés des pièges chrysomèles.

Le prochain BSV du 04/11 fera le bilan des infestations larvaires et des dégâts des pyrales ainsi que le bilan de l'année 2026.

COLZA

Stade : De germination en cours à stade 5 feuilles sur le réseau BSV.

Altise : Placer les cuvettes jaunes enterrées et suivre l'apparition des morsures. Quelques morsures sur le réseau. Augmentation des piégeages en cuvette jaune, à surveiller.

Pucerons verts : Premières colonisation de parcelles, à surveiller.

NOTES BIODIVERSITÉ

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

[Rapports techniques sur les résistances en France – R4P \(r4p-inra.fr\)](#)



Parcelles observées cette semaine :

22 Betterave, 9 Maïs, 33 Colza.



Prévisions météo à 7 jours :

- Référence Craie

JEUDI 17	VENDREDI 18	SAMEDI 19	DIMANCHE 20	LUNDI 21	MARDI 22	MERCREDI 23
9° / 22°	12° / 23°	12° / 23°	14° / 25°	12° / 25°	12° / 26°	12° / 26°
▼ 20 km/h	► 15 km/h	◀ 15 km/h	► 15 km/h	◀ 10 km/h	► 10 km/h	▲ 15 km/h

(Source : Météo France, ville de Châlons-en-Champagne, 15/09/2026 à 18h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

- Référence Barrois

JEUDI 17	VENDREDI 18	SAMEDI 19	DIMANCHE 20	LUNDI 21	MARDI 22	MERCREDI 23
8° / 22°	13° / 22°	10° / 24°	13° / 25°	9° / 24°	9° / 25°	9° / 26°
▼ 15 km/h	▲ 10 km/h	▼ 10 km/h	► 15 km/h	▲ 15 km/h	► 15 km/h	▲ 15 km/h

(Source : Météo France, ville de Chaumont, 15/09/2026 à 18h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



1 Stades phénologiques

Les stades phénologiques sont supérieurs à BBCH 40, tandis que le taux de couverture foliaire varie entre 50 et 100 % de la surface du sol, en fonction de l'intensité du stress hydrique.

2 Jaunisses virales

Cette semaine, des symptômes de jaunisses virales sont déclarés sur 95 % du réseau (18 parcelles concernées). Il n'y a pas d'évolution de l'intensité des symptômes de jaunisse à ce stade, notamment en raison du stress hydrique. Les infestations varient de quelques plantes isolées jusqu'à 15 % de la surface parcellaire touchée, dans les situations les plus impactées.



3 Charançons *Lixus juncii*

a. Observations

Sur les 14 parcelles observées pour ce ravageur, des symptômes sont signalés sur 12 parcelles.

Des piqûres sont toujours mentionnées dans 8 parcelles, avec 3 à 60 % de plantes touchées (30 % en moyenne). Des galeries sont observées dans 10 parcelles, avec de 2 à 60 % de plantes touchées (19 % en moyenne).

Des individus juvéniles ont également été repérés une parcelle de l'Aube.



b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est l'observation des adultes dans les parcelles de betterave.

c. Analyse de risque

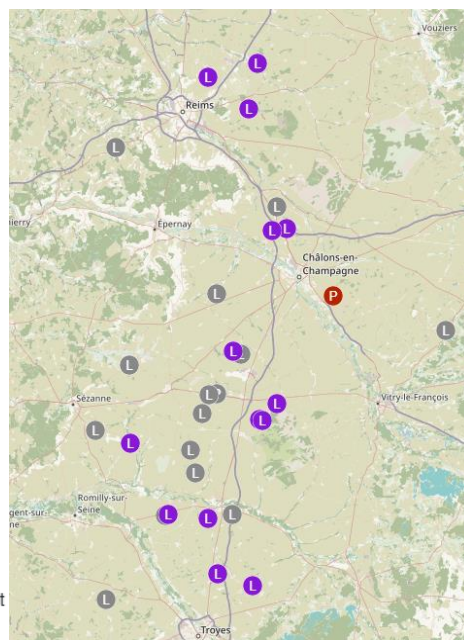
Le risque est essentiellement lié à la migration des larves vers les racines de betterave, favorisées par le stress hydrique. Elles occasionnent des pertes de matières ainsi que des blessures favorables au développement de pourritures, comme celles causées par le *Rhizopus*.

Cette semaine, des symptômes de cette maladie sont signalés dans 94 % des parcelles suivies, avec une intensité allant de quelques plantes à 40 % de la surface parcellaire touchée.



Présence du charançon :

- aucun *Lixus juncii* observé
- A présence d'adultes
- P présence de pontes
- L galeries de larves dans le collet
- observation périnée



4 Teignes

a. Observations

Cette semaine, 17 parcelles déclarent des symptômes. Les taux d'infestation varient de 6 à 100 % de plantes touchées (37 % en moyenne).



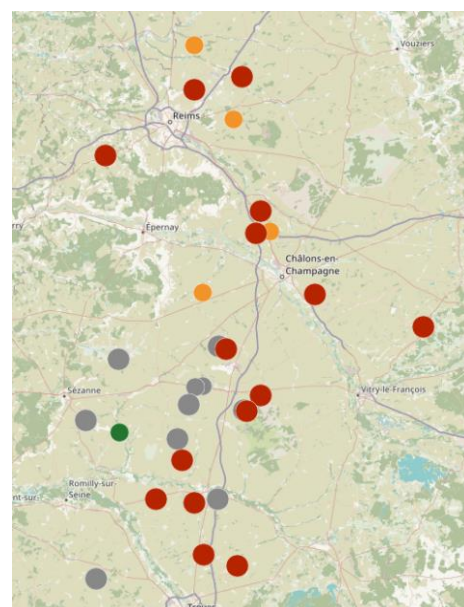
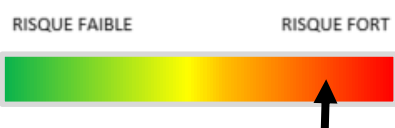
b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque se situe à 10 % de plantes présentant des chenilles ou des dégâts frais (morsures sur les jeunes feuilles, fils soyeux, amas de déjections noirâtres).

c. Analyse de risque

La pression reste très forte en lien avec le stress hydrique persistant. En effet, 82 % des parcelles concernées présentent toujours des infestations supérieures au seuil indicatif de risque.

Au-delà du ralentissement de croissance lié à la destruction du feuillage, les morsures au niveau du collet constituent également des portes d'entrée potentielles pour le champignon *Rhizopus* ou d'autres pourritures secondaires.



Présence de teignes :

- aucune teigne observée
- présence de teignes inférieure au seuil
- dégâts de teignes supérieurs au seuil
- observation périnée

5 Maladies du feuillage

a. Observations

- 20 parcelles déclarent des taches de cercosporiose avec des fréquences variant de 1 à 80 % de feuilles touchées.
- 1 parcelle signale la présence de rares symptômes d'oïdium.
- La rouille et la ramulariose sont absentes du réseau.

b. Seuil indicatif de risque

Déterminez les fréquences en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone représentative de la parcelle.

Cercosporiose : ne comptabilisez que les taches avec des fructifications (points noirs) attestant de leur virulence.



oïdium



cercosporiose



rouille



ramulariose

Seuil indicatif de risque T1 en % de feuilles atteintes	15 %	1ers symptômes	15 %	5 %
Seuil indicatif de risque T2 en % de feuilles atteintes	30 %	20 %	40 %	20 %
Seuil indicatif de risque T3 en % de feuilles atteintes	30 %	25 %	40 %	25 %

Cas particuliers d'un développement tardif de la maladie, **après la mi-août** :

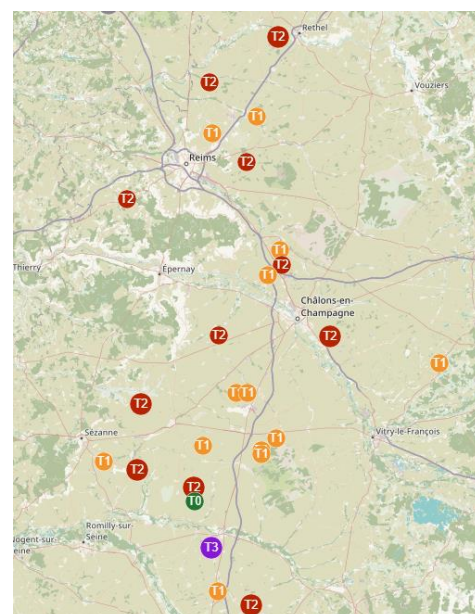
Seuil indicatif de risque T1 en % de feuilles atteintes	30 %	20 %	40 %	20 %
---	------	------	------	------

c. Analyse de risque

La situation sanitaire actuelle de l'ensemble du réseau est la suivante :

- 1 parcelle reste sous le premier seuil indicatif de risque ;
- 11 parcelles sont toujours au niveau du seuil indicatif de risque T1 ;
- 14 parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque T2 ;
- 1 parcelle a dépassé le seuil indicatif de risque T3.

Les fréquences en cercosporiose évoluent timidement. En fonction du retour d'humidité, une surveillance à la parcelle est donc primordiale afin d'appréhender sa progression.



- T0** : seuil de risque maladies non atteint
- T1** : seuil de risque atteint,
- T2** : seuil de risque atteint,
- T3** : ...

d. Gestion alternative du risque

La tolérance variétale est un levier de lutte essentiel et complémentaire pour réduire le risque de développement des maladies du feuillage.

Des méthodes prophylactiques peuvent également être mises en œuvre pour réduire les quantités d'inoculum dans l'environnement proche de la parcelle et contribuer à une gestion durable :

- Enfouir profondément les résidus de récolte
- Gérer les cordons de déterrage : bâcher pour éviter la dissémination des spores dans l'environnement et/ou épandre la terre dans la parcelle d'où elle provient sur un maximum de surface afin de diluer l'inoculum
- Allonger les rotations, l'inoculum se conservant environ 3 ans dans le sol
- Éviter les épandages d'effluents agro industriels juste avant une culture de betterave
- Ne pas éjecter les résidus d'effeuillage sur une parcelle voisine, implantée en betterave l'année suivante

Des fiches Méthodes Alternatives et Prophylaxie sont disponibles [ici](#).



En complément, une note sur la gestion des résistances des bioagresseurs aux produits phytopharmaceutiques en culture de betterave sucrière, co-rédigée par l'Institut Technique de la Betterave, l'INRAE et l'Anses est disponible [ici](#).



1 Chrysomèles

Un réseau de 9 pièges a été suivi cette année pour la région Champagne-Ardenne (dont un piège chromatique à Prix les Mézières).

Comme le montre le tableau ci-dessous, il n'y a pas eu de capture. Un individu ressemblant à une chrysomèle a été piégé à Saulces-Monclin (dans les Ardennes) le 24 août (semaine 35) et envoyé en laboratoire pour analyse. Etant donné qu'il s'agit d'une capture sur un nouveau site, seul le résultat de l'analyse permettra de confirmer ou non qu'il s'agit bien de *Diabrotica virgifera virgifera*.

Le piège chromatique (1^{ère} année d'utilisation de ce piège sur ce site) n'a pas capturé d'insecte alors que les pièges à phéromones utilisés les années précédentes permettaient de capturer plusieurs dizaines d'insectes par semaine. Les récoltes précoces des maïs fourrage cet été (dès la 2^{ème} décade du mois d'août) ont également abrégé la période de piégeage.

commune	code insee	sem 31	sem 32	sem 33	sem 34	sem 35	sem 36	sem 37	sem 38
SPOY	10374	0	-	0	-	-	0	-	-
SAULCES-MONCLIN	08402	0	-	0	0	0*	0	0	0
PRIX-LÈS-MÉZIÈRES	08346	0	0	0	0	-	-	-	-
VILLENEUVE-SAINT-VISTRE-ET-VILLEVOTTE	51628	0	0	0	-	-	-	-	-
QUEUDES	51451	0	0	0	0	0	0	-	-
LA FRANCHEVILLE	08180	0	0	0	0	-	-	-	-
VOILEMONT	51650	0	0	0	0	0	-	-	-
VILLETTE-SUR-AUBE	10429		0	0	-	-	-	-	-
ACY-ROMANCE	08001				0	-	-	-	-

La chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*) est un insecte invasif originaire d'Amérique introduit en Europe centrale au cours des années 90 et qui a depuis étendu son aire de répartition géographique vers l'Italie, les régions Rhône-Alpes et Alsace où il est désormais considéré comme étant durablement implanté et causant des dégâts importants. Ce coléoptère n'est plus un organisme de quarantaine depuis 2014, les parcelles sur lesquelles il est détecté ne sont donc plus soumises à des mesures de lutte, de surveillance, d'éradication ou de confinement obligatoires. Ce sont les larves qui provoquent les dégâts les plus dommageables : attaques par foyers ou tâches dans les parcelles, racines coronaires dévorées, verse végétative typique avec symptôme en col-de-cygne, épis lacuneux qui sont souvent un signe de stress hydrique provoqué par l'absence de racine. Les adultes peuvent aussi provoquer des dommages : avant le stade floraison, ils se nourrissent de la cuticule des feuilles. Ensuite, ils se nourrissent des soies, de pollen, voire des grains au sommet de l'épi. On peut observer des bandes plus ou moins larges et décolorées sur les limbes des feuilles, des soies coupées, des grains creusés.

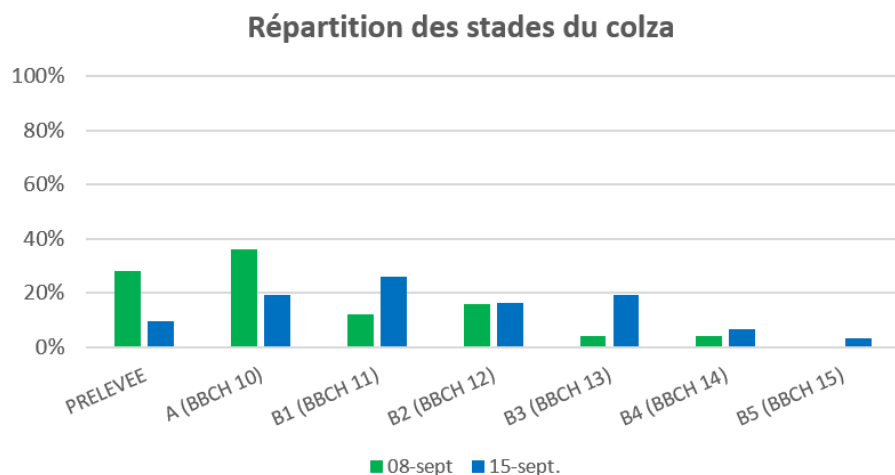


Il n'y a pas de méthode de lutte contre ce parasite en cours de végétation. La rotation des cultures est le seul moyen permettant d'abaisser la pression de l'insecte pour les années à venir.

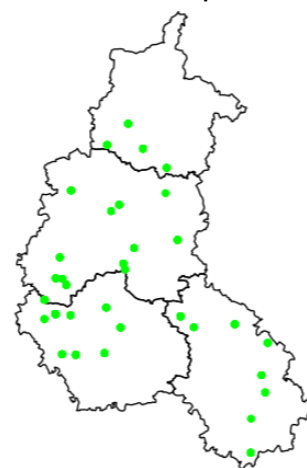


1 Stade des cultures

Le réseau continue à se mettre en place. 33 parcelles ont été observées cette semaine. Avec des conditions chaudes et sèches, particulièrement difficiles pour ce début de cycle, les stades sont très hétérogènes d'une parcelle à une autre. Ils vont de germination au stade « 5 feuilles ».



Localisation des parcelles



2 Mise en place des cuvettes jaunes dès le semis du colza

L'arrivée de nombreux ravageurs du colza est observée grâce à la mise en place de cuvette jaune sur les parcelles de colza. La couleur jaune attire les insectes qui sont piégés par l'eau savonneuse. Selon le ravageur, la cuvette jaune doit être enterrée ou suivre la hauteur de végétation.

Voici quelques conseils de suivi et d'entretien des cuvettes :

- Positionner la cuvette à au moins 10 m du bord de la parcelle. Privilégier les zones proches d'une ancienne parcelle de colza, source principale d'arrivée des altises. Les bords de la cuvette au sol doivent dépasser de 1-2 cm du sol. Pour la cuvette en végétation, le fond doit être au niveau du sommet du couvert végétal.
- Remplir la cuvette avec 1 l d'eau et quelques gouttes de mouillant (liquide vaisselle).
- Relever la cuvette toutes les semaines, filtrer les insectes, remplacer l'eau régulièrement. Pour la cuvette en végétation, faire évoluer sa position par rapport à la hauteur de la culture.
- Laisser sécher les insectes sur un papier peut faciliter leur reconnaissance.
- Éviter les piétinements qui modifient le contexte de végétation autour de la cuvette.
- Nettoyer la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive.
- Prévoir un bidon qui reste dans la parcelle pour faire le niveau de la cuvette.

Pour capturer l'altise d'hiver, la cuvette est enterrée



A partir de 3 feuilles, la cuvette doit être "posée" sur la végétation



3 Petites altises (*Phyllotreta* sp.) et grosses altises (*Psylliodes chrysocephala*)

a. Description

Les petites altises sont des petits coléoptères qui occasionnent des morsures circulaires, perforantes ou non, de 1 à 2 mm dans les cotylédons et les jeunes feuilles. Ces attaques pénalisent la culture lorsque plus d'un quart de la surface foliaire est détruite.

Lorsque la culture est levée, une surveillance assidue est nécessaire, car les dégâts peuvent s'accumuler rapidement.

Observer en priorité les bordures de parcelle, notamment à proximité des anciens champs de colza.



Dégâts de petites altises
(Terres Inovia)

La grosse altise se distingue par sa grande taille de 3,5 à 5 mm, au corps noir et brillant qui présente des reflets bleus métalliques sur la partie dorsale. La tête est rousse, dorée dans sa partie antérieure ainsi que les extrémités des antennes et pattes antérieures. Les pattes postérieures sont renflées (insecte sauteur).



Grosse altise
(Terres Inovia)

Les 2 altises occasionnent des morsures circulaires, perforantes ou non, de 1 à 2 mm dans les cotylédons et les jeunes feuilles. Ces attaques pénalisent la plante lorsque plus d'un quart de la surface foliaire est détruite.

b. Observations

20 % parcelles avec observation présentent des captures de petites altises en cuvette jaune. Pour les grosses altises, ce sont 52 % des parcelles pour une moyenne de 4 grosses altises par cuvette jaunes avec captures.

Pour l'instant, les parcelles levées présentent une faible intensité de morsures sur feuilles. 15 parcelles sur 22 parcelles présentent des morsures sur feuilles, avec en moyenne 13 % de plantes atteintes (de 1 à 32 %). La surface atteinte est en moyenne de 4 %.

c. Seuil indicatif de risque

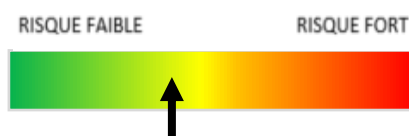
Afin d'appréhender l'arrivée sur la parcelle, le piégeage à partir d'une cuvette jaune enterrée est nécessaire. Cependant, l'observation des dégâts sur feuilles est nécessaire pour connaître le seuil indicatif de risque de la parcelle.

Le seuil indicatif de risque est fixé à 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans que la dépréciation ne dépasse ¼ de la surface foliaire. La maîtrise du risque intervient lorsque la culture est en péril. Dans ce cas, la réactivité est impérative.

Les interventions inutiles favorisent l'apparition de résistances et potentiellement les pullulations de pucerons en l'absence de faune auxiliaire.

d. Analyse de risque

Le risque est en augmentation. Aucune parcelle du réseau ne dépasse pour l'instant le seuil indicatif de risque fixé à 80 % de plantes porteuses de morsures et au moins 25 % de surface foliaire détruite. Toutefois, les conditions actuelles chaudes et sèches sont favorables aux dégâts. Le piégeage en cuvette jaune est d'ailleurs en augmentation.



e. Gestion alternative du risque

De nombreuses petites altises profitent des repousses de colzas des parcelles récoltées cet été. Détruire ces repousses entraîne une migration des petites altises vers les nouveaux champs de colza à proximité. Il est important de limiter et retarder le plus possible ces interventions de déchaumage lors de la phase de sensibilité des nouveaux colzas.

4 Puceron vert (*Myzus persicae*)

a. Description

L'adulte ailé mesure 1,5 à 2,5 mm. Les ailés sont plutôt élancés avec un abdomen vert, parfois jaunâtre. La tête et le thorax sont noirs. Les aptères ont un corps ovoïde et nu, de couleur très variable, souvent verdâtre. Ces pucerons ont tendance à se disperser.

Si les dégâts directs sont rares, ce puceron est surtout craint pour sa capacité à transmettre le virus de la jaunisse du navet (TuYV). Observer minutieusement la face inférieure des feuilles et les petites feuilles en formation.



Colonie de pucerons verts
(Terres Inovia)

b. Observations

Cette semaine, on signale la présence de pucerons verts dans 2 parcelles sur 20 ayant fait l'objet d'une observation spécifique, avec pour l'instant un nombre de plantes porteuses variant de 5 à 15 %.

c. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est fixé à 20 % de pieds porteurs de pucerons de la levée au stade 6 feuilles étalées (B6 ou BBCH 16).

d. Analyse de risque

Aucune parcelle du réseau BSV ne dépasse le seuil indicatif de risque. Les conditions ensoleillées et sèches sont favorables à la colonisation des parcelles. Des pucerons ailés sont observables dans les cuvettes jaunes. Il est important de surveiller l'évolution dans les semaines à venir.



e. Gestion alternative du risque

L'offre variétale actuelle propose une large gamme de variétés possédant une résistance partielle au virus TuYV. Il est fortement recommandé de choisir des variétés avec cette résistance sur la majorité de son assolement en colza.



Ces notes Biodiversité sont produites dans le cadre du projet global de réorientation du Bulletin Santé Végétal : BSV 2.0.

Vous pouvez également les retrouver sur le site [EcophytoPIC](https://ecophytoPIC.fr).



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles.

S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis - Institut du Végétal, ATPPDA, Cérésia, CETA Craie Marne Sud, CETA de Champagne, CETA de Romilly, Chambre d'Agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de la Marne, Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, Cristal Union, DIGIT'AGRI, EIMR Marjollet Regis, EMC2, ETS RITARD, FREDON Grand Est, GRCETA de l'Aube, GRCETA de Troyes, ITB, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d'Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, TEREOS, Terres Inovia, VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.brillard@grandest.chambagri.fr